

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil
et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique

Bangkok, 24-28 novembre 2014
Point 6 de l'ordre du jour provisoire *

**Priorités de politique générale pour l'amélioration
de l'enregistrement des faits d'état civil et des
statistiques de l'état civil en Asie et dans le
Pacifique**

**Situation de l'enregistrement des faits d'état civil et des
statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique****Note du secrétariat*****Résumé*

Le présent document offre un aperçu de la situation de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, sur la base des autoévaluations effectuées par 47 membres et membres associés. Il présente aussi une analyse de la situation s'appuyant sur les initiatives menées actuellement en la matière aux niveaux sous-régional et mondial, ainsi qu'un ensemble solide d'éléments dans le cadre de la préparation de la « Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024) ».

Les gouvernements et les partenaires de développement sont invités à tenir compte des résultats de la présente étude lorsqu'ils s'emploieront à « faire en sorte que chacun soit compté » par la mise en œuvre du cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, qui vise à accélérer et à concentrer les efforts entrepris par les gouvernements et les partenaires de développement de la région en vue d'améliorer cet enregistrement et ces statistiques.

La Conférence, au cours de ses délibérations sur les priorités en matière de politiques, souhaitera peut-être faire référence aux informations contenues dans le présent document. De plus, elle souhaitera peut-être fournir des directives sur la manière de parvenir à une approche régionale cohérente de l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil au cours de la « Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024) », assurant ainsi un impact maximal au niveau national.

* E/ESCAP/MCCRVS/L.1/Rev.1.

** La soumission tardive du présent document aux services de conférence s'explique par la nécessité de prendre en compte l'évolution du Mécanisme de financement mondial en faveur de l'initiative « Chaque femme, chaque enfant », dont la création a été annoncée fin septembre 2014.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Enregistrement de l'état civil et statistiques de l'état civil pour « faire en sorte que chacun soit compté ».....	2
Une ressource nationale essentielle.....	3
II. Situation de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique.....	4
A. Couverture de l'enregistrement des naissances des décès.....	4
B. Forces et faiblesses des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil	5
III. Aperçu des initiatives de soutien.....	8
A. « Faire en sorte que chacun soit compté »: améliorer l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique.....	8
B. Initiatives régionales en Afrique, en Amérique Latine et aux Caraïbes	12
C. Initiatives mondiales	13
IV. Conclusion.....	18
Figure	
Résultats des évaluations rapides, par catégorie.....	6
Tableau	
Résultats moyens des évaluations rapides, par domaine	7
Annexe	
Tableau 1. Couverture de l'enregistrement des naissances et des décès en Asie.....	20
Tableau 2. Couverture de l'enregistrement des naissances et des décès dans le Pacifique.....	21

I. Enregistrement de l'état civil et statistiques de l'état civil pour « faire en sorte que chacun soit compté »

1. On entend par enregistrement des faits d'état civil l'enregistrement continu, permanent, obligatoire et universel de la survenance et des caractéristiques des faits d'état civil¹. Les faits d'état civil incluent la vie et le décès des personnes, ainsi que les faits d'état civil qui concernent l'état civil ou la situation familiale d'un individu. Ils regroupent les naissances et les décès ainsi que les mariages, les divorces et les annulations, adoptions, légitimations et reconnaissances d'enfants. Outre les informations concernant le lieu et la date de l'événement, les caractéristiques enregistrées à propos d'un décès comprennent les informations certifiées médicalement sur les causes immédiates et sous-jacentes dudit décès.

2. L'enregistrement des faits d'état civil a pour objectif principal de fournir un enregistrement permanent des faits d'état civil et de délivrer des actes y afférents attestant leur enregistrement. Cela étant, un système d'enregistrement des faits d'état civil fonctionnel couvre l'ensemble de la

¹ *Principles and Recommendations for a Vital Statistics System, Revision 3*, (publication des Nations Unies, numéro de vente: E.13.XVII.10). Disponible à: <http://unstats.un.org/unsd/Demographic/standmeth/principles/M19Rev3en.pdf>.

population et est disponible de manière continue, et constitue aussi par conséquent la source la plus complète et la plus actualisée de statistiques de l'état civil sur la population d'un pays, tout en présentant l'avantage de ventiler ces dernières de diverses manières.

3. Envisagés dans leur ensemble, les institutions, les personnes et les systèmes de l'administration publique chargés de notifier et d'enregistrer les faits d'état civil et d'utiliser les informations obtenues en vue de l'établissement des statistiques de l'état civil sont désignés sous le nom de « système d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil » d'un pays.

Une ressource nationale essentielle

4. Le bon fonctionnement des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil est étroitement associé à de multiples avantages aux niveaux individuel et sociétal.

5. Au niveau individuel, l'enregistrement officiel des événements importants de la vie permet à chacun d'établir son identité juridique, son état civil et ses relations familiales, de participer à la vie des sociétés modernes et d'exercer ses droits civils et politiques. L'identité juridique permet à chacun de voter et de faire valoir ses droits successoraux et en matière d'assurance, et de bénéficier des allocations de retraite du conjoint. L'enregistrement facilite l'accès à un éventail de services socioéconomiques, y compris en matière de soins de santé, protection des enfants et prestations y afférentes, scolarisation, titres universitaires et qualifications professionnelles, et emploi. Dans les situations d'urgence et en cas de déplacement de population, l'enregistrement offre une protection contre les risques et facilite la recherche et la réunification des familles.

6. Au niveau sociétal, les statistiques de l'état civil établies à partir de l'enregistrement des faits d'état civil fournissent des informations indispensables sur le plan démographique et sanitaire, ce qui renforce la base de faits d'observation en vue de la prise de décisions et ce qui accroît l'efficacité des politiques et des interventions tout en leur permettant de mieux répondre aux besoins de la population. Des statistiques de l'état civil de grande qualité permettent aux gouvernements et aux donateurs d'allouer des ressources aux personnes qui en ont le plus besoin, et aux personnes, gouvernements et donateurs d'élaborer des plans de développement socio-économique, de fixer des objectifs ainsi que de suivre et d'évaluer l'utilisation de ressources peu abondantes. Le bon fonctionnement des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil renforce la crédibilité des administrateurs nationaux et locaux ainsi que leurs capacités en termes de prestation de services, en les aidant à déterminer les services nécessaires et les autorités chargées de les assurer.

7. En l'absence de données d'enregistrement des faits d'état civil en vue de la compilation de statistiques ou lorsque ces données sont insuffisantes, les pays doivent envisager d'utiliser d'autres sources de données, telles que les recensements de la population ou les enquêtes conduites auprès des ménages. Toutefois, ces sources de rechange ne se substituent pas à un système d'enregistrement des faits d'état civil fonctionnant comme il convient, étant donné qu'elles ne peuvent pas fournir de données complètes et détaillées d'une manière continue, en particulier en cas de différence entre groupes de populations et zones géographiques. De plus, contrairement à d'autres sources de données, l'enregistrement des faits d'état civil, en permettant à chacun d'établir son identité juridique, présente des désavantages importants en termes de droits juridiques et humains.

II. Situation de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique²

8. La région Asie-Pacifique se caractérise par des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil à la fois parmi les plus avancés et les plus déficients du monde.

9. Un système d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil qui fonctionne comme il convient fournit les services suivants: a) l'enregistrement de l'ensemble des naissances, des décès et autres faits d'état civil survenant sur le territoire du pays ou de la zone concernée; b) la délivrance à toute personne physique d'actes légaux de naissance, de décès et d'autres faits d'état civil si besoin est, pour faire valoir son identité, son état civil et les droits qui en découlent; et c) l'établissement et la diffusion de statistiques de l'état civil exactes, complètes et à jour. Les évaluations des aspects clefs des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil peuvent mettre en évidence leurs forces et leurs faiblesses et permettre de déterminer les problèmes prioritaires auxquels il convient de remédier.

10. La situation actuelle de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil dans la région est présentée ci-dessous à l'aide de statistiques concernant les taux d'enregistrement et les évaluations, par pays, des forces et des faiblesses de ces deux systèmes.

A. Couverture de l'enregistrement des naissances et des décès

11. La couverture d'enregistrement des naissances dans la région Asie-Pacifique oscille entre 24 % et près de 100 %, alors que celle de l'enregistrement des décès oscille entre seulement 9 % et 100 %. Les tableaux 1 et 2 de l'annexe mettent en évidence cette diversité.

12. Bien que beaucoup de progrès aient été accomplis dans l'amélioration de la couverture de l'enregistrement des naissances, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a estimé qu'en 2013, la naissance d'un tiers des enfants de moins de 5 ans – soit au total 220 millions d'enfants - n'avait pas été enregistrée, 135 millions d'entre eux vivant en Asie et dans le Pacifique et pour l'essentiel en Asie du Sud et du Sud-Ouest³.

13. En général, la couverture de l'enregistrement des décès est inférieure à celle de l'enregistrement des naissances. On observe souvent que l'enregistrement des décès est moins encouragé. L'absence d'enregistrement peut toutefois entraîner des difficultés pour les membres survivants de la famille qui ont du mal à établir les droits de succession, d'où notamment des réclamations concernant la retraite, les biens et l'assurance du conjoint défunt. D'un point de vue sociétal, un enregistrement des décès incomplet peut se solder par des listes électorales inexactes et donner lieu à des fraudes en matière de prestations sociales.

14. En termes de qualité, l'enregistrement des décès est particulièrement problématique. Si l'on ne dispose pas de statistiques complètes concernant la qualité des informations obtenues lors de l'enregistrement des décès, les informations issues des enquêtes indiquent que la part des décès assortis

² This section is based on the article: Carla Abouzahr and others, « A development imperative: civil registration and vital statistics systems in the Asia-Pacific region », *Asia-Pacific Population Journal*, vol. 29, No. 1 (July 2014) (ST/ESCAP/2696).

³ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Every Child's Birth Right: Inequities and Trends in Birth Registration*, New York, 2013.

d'informations correctement enregistrées sur la cause de ces décès est encore plus faible. Une telle pénurie d'informations entrave la capacité de planification d'un pays pour ce qui est des services de soins de santé et des régimes de protection sociale connexes.

15. Selon les informations provenant des enquêtes, les taux d'enregistrement des garçons et des filles sont similaires, malgré de grandes variations de taux entre les populations urbaines et rurales, l'enregistrement des naissances dans les zones urbaines étant bien plus probable. De même, les enfants des ménages riches ont plus de chances de voir leur naissance enregistrée que les enfants des ménages pauvres.

B. Forces et faiblesses des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil

16. En octobre 2014, 47 pays et zones de la région Asie-Pacifique avaient procédé à l'évaluation de leurs systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil⁴ à l'aide d'un outil d'autoévaluation rapide élaboré par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Université de Queensland (Australie)⁵.

17. Le nombre important de gouvernements ayant répondu à l'appel figurant dans la résolution 67/12 de la Commission et visant à évaluer le fonctionnement des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil témoigne d'un engagement ferme à l'égard de cette question par les pays de l'ensemble de la région ainsi que de la reconnaissance par ces derniers de son importance.

18. Les informations fournies par les évaluations rapides constituent un indicateur utile des forces et des faiblesses de chacun des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et un point de départ pour l'élaboration de plans d'action nationaux en vue de l'amélioration de ces systèmes. Envisagées dans leur ensemble, les évaluations fournissent une base de connaissances précieuses dans le cadre de la préparation de la « Décennie Asie-Pacifique pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil (2015-2024) ».

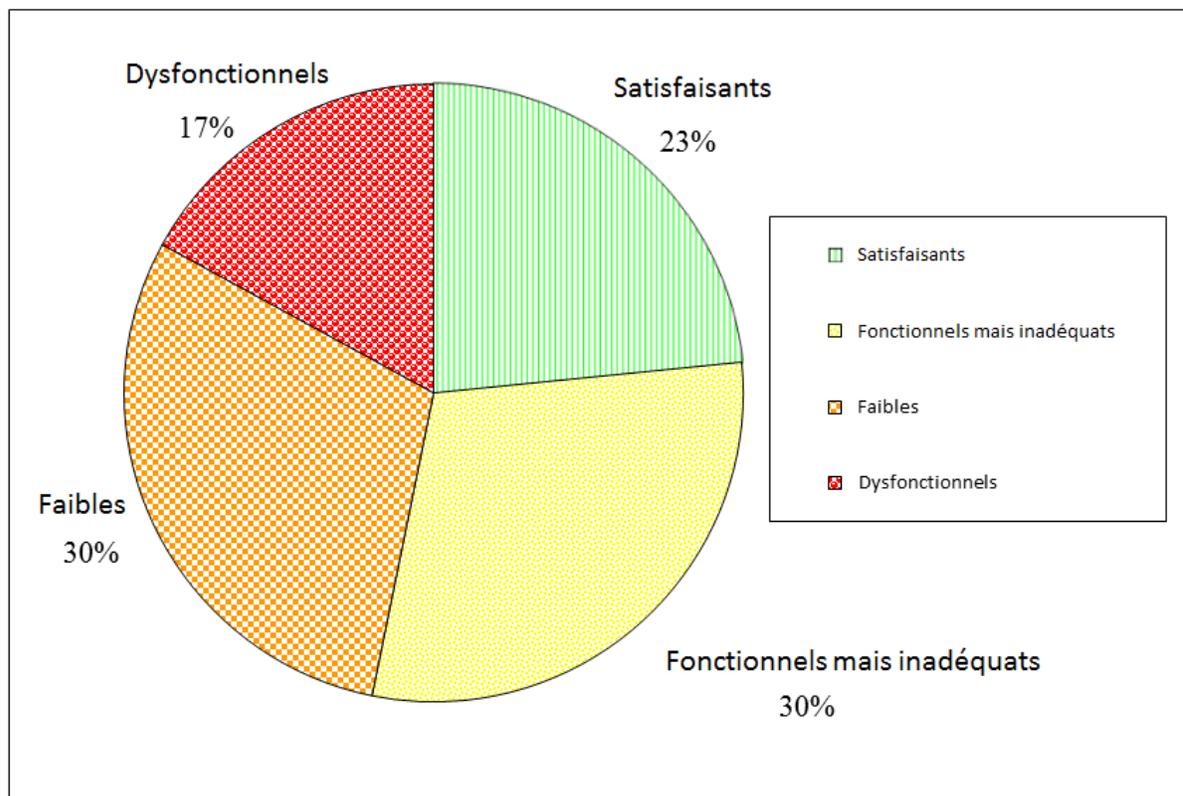
Résultats des évaluations rapides

19. Les résultats des évaluations rapides sont présentés dans la figure ci-dessous. Ils mettent en évidence de grandes différences dans le fonctionnement des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil. Selon les résultats de ces autoévaluations, 17 % des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil de la région sont présentés comme dysfonctionnels, 30 % comme faibles, 30 % comme fonctionnels mais inadéquats, et 23 % comme satisfaisants.

⁴ Les membres et membres associés suivants ont effectué une autoévaluation rapide (liste présentée par sous régions): a) Asie de l'Est et du Nord-Est: Chine; Hong Kong (Chine); Japon; Macao (Chine); Mongolie; République de Corée; République populaire démocratique de Corée; b) Asie du Nord et Asie centrale: Arménie; Azerbaïdjan; Fédération de Russie; Géorgie; Kazakhstan; Kirghizistan; Tadjikistan; Turkménistan; Ouzbékistan; c) Asie du Sud-Est: Cambodge; Indonésie; République démocratique populaire lao; Malaisie; Philippines; Thaïlande; Timor-Leste; Viet Nam; d) Asie du Sud et du Sud-Ouest: Bangladesh; Bhoutan; Iran (République islamique d'); Maldives; Pakistan; Sri Lanka; Turquie; e) Pacifique: Australie; Îles Cook; Îles Mariannes du Nord; Îles Marshall; Îles Salomon; Fidji; Guam; Kiribati; Nauru; Nioué; Nouvelle-Zélande; Palaos; Papouasie-Nouvelle-Guinée; Samoa; Tuvalu; et Vanuatu.

⁵ Organisation mondiale de la santé et Université de Queensland, *Rapid Assessment of National Civil Registration and Vital Statistics Systems*, Genève, 2010. Disponible à: http://whqlibdoc.who.int/hq/2010/WHO_IER_HSI_STM_2010.1_eng.pdf?ua=1.

Figure
Résultats des évaluations rapides, par catégorie



Note: L'éventail des résultats correspondant à chaque catégorie est présenté dans l'encadré ci-dessous.

20. Les résultats obtenus selon les différents domaines des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil montrent qu'un certain nombre de problèmes sont partagés par plusieurs pays, notamment ceux qui concernent le contrôle de la qualité des données, la certification et le codage des cause de décès, ainsi que la gestion, l'analyse, la diffusion et l'utilisation des données (voir tableau). L'accent est ainsi mis sur la nécessité d'une collaboration régionale et sur les possibilités offertes par cette dernière, par exemple en matière de recherche-action et d'élaboration de documents d'orientation. Les caractéristiques et les différences sous-régionales jettent les bases de l'élaboration d'un partage du savoir et d'autres formes de coopération Sud-Sud.

L'outil d'évaluation rapide et sa méthode de notation

L'outil d'évaluation rapide comprend 25 questions réparties en 11 domaines liés au fonctionnement des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil. Au cours d'une évaluation, chaque question se voit attribuer une valeur numérique allant de 0 à 3, le chiffre 3 correspondant à la meilleure note. La note d'évaluation d'un pays est constituée par la simple addition de chaque résultat obtenu pour chaque question. Les systèmes sont évalués en fonction de quatre catégories et dépendent de la note obtenue, à savoir:

Résultat (en %)	Évaluation	Mesures nécessaires
0-34	Dysfonctionnel	Le système nécessite des améliorations importantes dans tous les domaines.
35-64	Faible	De nombreux aspects du système ne fonctionnent pas comme il convient et de multiples questions requièrent une attention particulière.
65-84	Fonctionnel mais inadéquat	Le système est opérationnel mais certains éléments fonctionnent mal et requièrent une attention particulière; il conviendrait de déterminer les faiblesses spécifiques du système en effectuant un examen d'ensemble.
85-100	Satisfaisant	Des ajustements mineurs peuvent se révéler nécessaires dans un système qui, sinon, fonctionne comme il convient.

Tableau
Résultats moyens des évaluations rapides, par domaine

	Moyenne (maximum = 3)
Cadre juridique	2.3
Infrastructure et ressources d'enregistrement	2.3
Organisation et fonctionnement système de statistiques de l'état civil	1.8
Achèvement de l'enregistrement des naissances et des décès	2.2
Stockage et transmission des données	1.9
Pratiques conformes à la CIM ^a	1.9
Pratiques affectant la qualité des données sur la cause du décès	1.7
Pratiques de codage CIM	2.0
Qualification et formation du codeur. et qualité du codage	1.4
Qualité des données et contrôle de plausibilité	1.6
Accès aux données, diffusion et utilisation des données	2.3

Source: Données de la CESAP et de l'Université de Queensland.

^a Classification internationale des maladies.

III. Aperçu des initiatives de soutien

A. « Faire en sorte que chacun soit compté »: améliorer l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique

1. Créer une plateforme pour l'action régionale

21. L'initiative régionale actuelle a commencé en 2009 à la première session du Comité de statistique, lorsque que les bureaux nationaux de statistique de la région ont souligné l'importance de l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique⁶. Le secrétariat de la CESAP a travaillé avec les partenaires de développement⁷ et a organisé un forum régional pour élaborer les éléments clefs d'un programme régional pour l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, qui ont ensuite été approuvés en 2010 à de la deuxième session du Comité de statistique⁸. L'année suivante, la Commission a adopté la résolution 67/12 sur l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, dans laquelle elle a prié la Secrétaire exécutive de convoquer une réunion de haut niveau rassemblant toutes les parties prenantes nationales et internationales à des fins de sensibilisation sur cette question et pour tracer la voie de l'avenir. La Réunion de haut niveau sur l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique a eu lieu en décembre 2012 et a été coorganisée par la CESAP, l'OMS et 18 partenaires de développement. La Réunion de haut niveau a été un succès, puisqu'elle a réuni des hauts fonctionnaires des secteurs de l'enregistrement des faits d'état civil, de la santé et de la statistique de 43 membres et membres associés afin de parvenir à un consensus sur un plan stratégique régional, qui a été par la suite approuvé à la troisième session du Comité de statistique⁹, tenue en décembre 2012. La Réunion de haut niveau s'est caractérisée par deux recommandations, à savoir la nécessité d'une conférence ministérielle intergouvernementale visant à favoriser l'engagement en faveur d'une action future dans le cadre de l'initiative régionale et l'établissement d'un groupe directeur régional afin de fournir une orientation stratégique à cette initiative.

22. Les États membres ont approuvé les résultats de la Réunion de haut niveau lorsqu'ils ont adopté la résolution 69/15 de la Commission en 2013, donnant mandat à la CESAP de convoquer la Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique en novembre 2014, et de créer le Groupe directeur régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, d'abord sous les auspices du Comité de statistique. En juillet 2013, le secrétariat de la CESAP a mis sur pied un groupe de travail réunissant les coorganisateur de la Conférence ministérielle, comprenant l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour la population, le Bureau du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), l'OMS, la Banque asiatique de développement et Plan International. Suite à un appel à candidature en juillet 2013, le Groupe

⁶ Voir E/ESCAP/CST/10.

⁷ Les partenaires de développement concernés étaient la Banque asiatique de développement, le Bureau australien des statistiques, l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population, le Carrefour des connaissances sur les systèmes d'information sanitaire de l'Université de Queensland et l'OMS.

⁸ Voir E/ESCAP/CST(2)/9.

⁹ E/ESCAP/CST(3)/6/Add.1.

directeur régional, créé en septembre 2013, a réuni de hauts représentants de 19 États membres et de quatre partenaires de développement. Le Groupe directeur régional a tenu sa première réunion en décembre 2013¹⁰, au cours de laquelle il a adopté les principales caractéristiques d'un cadre d'action régional destiné à servir de plateforme d'action durant la décennie de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil de 2015 à 2024, cadre qui serait élaboré et présenté pour approbation par les États membres à la Conférence ministérielle¹¹.

2. La création de réseaux régionaux

23. Bien que les pays soient confrontés à un certain nombre de problèmes analogues pour améliorer les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil, il n'existe pas d'instances internationales permettant de partager régulièrement les connaissances et les expériences. Pour y remédier, trois réseaux régionaux en matière d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil ont été récemment créés ou proposés afin de faciliter le transfert des connaissances, des enseignements tirés et des meilleures pratiques entre gouvernements, partenaires de développement et experts.

24. Le Réseau d'information de santé en ligne pour l'Asie (AeHIN), créé en 2012, promeut une utilisation plus efficace des technologies de l'information et de la communication afin d'obtenir de meilleurs résultats sur le plan sanitaire grâce à une assistance par les pairs et au partage du savoir entre ses membres, lesquels sont issus d'organisations gouvernementales et non-gouvernementales. L'un de ses quatre domaines stratégiques est le renforcement des capacités en matière de services de santé en ligne, de systèmes d'information de santé et de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil. L'AeHIN a consacré un temps considérable, dans le cas de ses réunions régulières en ligne, à diffuser les meilleures pratiques et à favoriser l'apprentissage en matière d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil¹².

25. La proposition d'un réseau Asie-Pacifique de registres de l'état civil a constitué l'un des résultats de la Réunion sur les registres de l'état civil pour l'Asie et le Pacifique, organisée en juillet 2014 par l'UNICEF, le HCR, Plan International, l'OMS et la CESAP. Cette réunion a été convoquée à la suite de la recommandation d'un atelier organisé par l'Association de la Commission intergouvernementale des droits de l'homme des nations de l'Asie du Sud-Est (AICHR) et le HCR en décembre 2012¹³. Au cours de cette réunion, les hauts responsables des services de l'enregistrement des faits d'état civil de 25 États membres ont reconnu la valeur d'un réseau exclusivement consacré aux registres de l'état civil pour partager les connaissances et les enseignements à l'appui de la mise en œuvre du cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique.

¹⁰ S.E. Neil Sharma, Ministre de la santé des Fidji, a été élu président du Groupe directeur régional. M. Enrique Tayag, Secrétaire adjoint à la santé des Philippines, M. Chandramouli Chandrasekaran, Directeur général de l'état civil et Commissaire au recensement de l'Inde, et M. Peter Harper, statisticien adjoint australien, ont été élus vice-présidents.

¹¹ « First meeting of the Regional Steering Group for Civil Registration and Vital Statistics in Asia and the Pacific ». Disponible à : www.unescap.org/sites/default/files/Final-RSG-CRVS1-Meeting-Report-030214.pdf.

¹² On trouvera des informations complémentaires à propos du Réseau d'information de santé en ligne pour l'Asie à cette adresse: www.aehin.org.

¹³ Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, « Report of the Regional Workshop on Good Practices in Birth Registration, Bangkok, 7 December 2012 ». Disponible à : <http://getinthepicture.org/docs/unhcr-birth-reg-rpt.pdf>.

Compte tenu des nombreux problèmes communs au niveau sous-régional et du manque de ressources pour mettre en place un réseau régional, les délégués ont conclu que le réseau Asie-Pacifique des registres de l'état civil se présenterait au début sous la forme d'un ensemble de réseaux sous-régionaux. Cette approche sous-régionale faciliterait les liens avec les mécanismes existants tels que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et l'Association sud-asiatique de coopération régionale. Le processus d'élaboration du mandat de ces réseaux sous-régionaux est toujours en cours.

26. Dans le cadre du processus de consultation préparatoire à la Conférence ministérielle, Plan International, World Vision International et le secrétariat de la CESAP ont organisé le Forum de la société civile pour la Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, en août 2014. L'une des recommandations clefs du Forum a été l'établissement d'un réseau d'organisations non gouvernementales et de la société civile participant à l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil aux niveaux national et régional, en particulier pour partager les expériences et entreprendre des activités de sensibilisation conjointes. Un réseau informel a été créé entre les 18 organisations représentées au Forum, dont la première tâche a été d'élaborer une déclaration de la société civile qui serait prononcée à la Conférence ministérielle.

3. Le Plan d'action du Pacifique pour les statistiques de l'état civil (2011-2014)

27. Le Plan d'action du Pacifique pour les statistiques de l'état civil (2011-2014)¹⁴ a été conçu pour appuyer l'un des quatre domaines prioritaires de la Stratégie décennale pour les statistiques dans le Pacifique (2011-2020). Ce Plan a été élaboré par le Groupe de l'Accord de Brisbane, un ensemble de 10 partenaires de développement¹⁵ mis en place pour coordonner, faciliter et soutenir l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil dans les Îles du Pacifique par des activités de collaboration. En juillet 2013, tout en reconnaissant le besoin de données fiables en matière de mortalité à l'appui des politiques publiques de santé, notamment pour faire face aux maladies non transmissibles, les ministres de la santé du Pacifique ont recommandé, à leur dixième réunion à Apia, que l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil soit une priorité pour les activités en faveur du développement de la santé dans le Pacifique¹⁶.

28. Dans le cadre du Plan d'action du Pacifique pour les statistiques de l'état civil (2011-2014), en octobre 2014, 16 des 21 pays et territoires insulaires du Pacifique ont effectué des évaluations rapides de leurs systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil. Les activités appuyées par le Groupe de l'Accord de Brisbane, telles que les campagnes de sensibilisation en matière d'enregistrement des naissances, la

¹⁴ « The Brisbane Accord Group and the Pacific Vital Statistics Action Plan (2011-2014): Outline Document ». Disponible à : www.uq.edu.au/hishub/docs/Brisbane-Accord-Group/vital-stats-outline-final.pdf.

¹⁵ Le Groupe de l'Accord de Brisbane comprend le Secrétariat de la Communauté du Pacifique (en qualité de président), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Fonds des Nations Unies pour la population, l'Organisation mondiale de la santé, le Bureau australien des statistiques, l'Université nationale des Fidji, le Réseau d'information de santé du Pacifique, l'Université de technologie de Queensland, l'Université des Nouvelles Galles du Sud et l'Université de Queensland.

¹⁶ Organisation mondiale de la santé, « Apia Outcome: Tenth Pacific Health Ministers Meeting, 2-4 July 2013 ». Disponible à : www.wpro.who.int/southpacific/pic_meeting/reports/apia_outcomefull3.pdf.

formation en matière de certification de décès et d'analyse des statistiques de l'état civil, la mise en place de systèmes informatisés d'enregistrement des faits d'état civil et l'adoption du formulaire international de certificat médical de la cause de décès ont permis d'apporter des améliorations dans beaucoup de pays et territoires insulaires du Pacifique, y compris les Fidji, Kiribati, Nioué, le Samoa et les Îles Salomon, les Tonga, Tuvalu et Vanuatu. Dans la mesure où le Plan d'action du Pacifique pour les statistiques de l'état civil arrive à son terme en 2014, un nouveau plan est actuellement en cours d'élaboration par le Groupe de l'Accord de Brisbane.

4. Le rôle du secteur de la santé dans l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie du Sud-Est ainsi qu'en Asie du Sud et du Sud-Ouest

29. À la soixante-septième session du Comité régional de l'OMS pour l'Asie du Sud-Est en septembre 2014, une stratégie régionale pour le renforcement du rôle du secteur de la santé dans l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil a été approuvée par les ministres de la santé des pays suivants: Bangladesh; Bhoutan; Inde; Indonésie; Maldives; Myanmar; Népal; République populaire démocratique de Corée; Sri Lanka; Thaïlande; et Timor-Leste¹⁷. La stratégie, qui s'appuie sur la mise en œuvre du cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique et qui vise à contribuer à cette mise en œuvre, est conçue pour renforcer la participation et le rôle directeur du secteur de la santé dans les activités destinées à améliorer les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil.

5. L'enregistrement des faits d'état civil et les droits de l'homme en Asie du Sud-Est

30. L'AICHR et le HCR ont coorganisé l'Atelier régional sur les bonnes pratiques en matière d'enregistrement des naissances en décembre 2012. L'une des recommandations formulées lors de cet atelier a été la création d'un réseau des registres de l'état civil, ce qui a conduit à l'organisation de la Réunion sur les registres de l'état civil pour l'Asie et le Pacifique en juillet 2014¹⁸. L'atelier a également souligné la nécessité de disposer de critères et d'indicateurs pour évaluer les progrès accomplis vers l'enregistrement universel des naissances par les membres de l'ASEAN.

31. Après des recherches et des consultations approfondies menées en 2013 et 2014, un projet d'ensemble de critères et d'indicateurs a été élaboré par le HCR, puis, en septembre 2014, examiné par des experts techniques des gouvernements, du monde universitaire, de la société civile, des organisations internationales et des représentants de l'AICHR à l'atelier coorganisé par le HCR et le représentant de la Thaïlande auprès de l'AICHR. Les critères et indicateurs seront finalisés à partir des résultats de cet atelier. Ils seront publiés en 2015.

¹⁷ SEA/RC67/9 Inf. Doc.1. Disponible à: www.searo.who.int/mediacentre/events/governance/rc/rc67-9_infdoc1_agenda_8.1.pdf?ua=1.

¹⁸ Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, « Report of the Regional Workshop on Good Practices in Birth Registration, Bangkok, 7 December 2012 ». Disponible à: <http://getinthepicture.org/docs/unhcr-birth-reg-rpt.pdf>.

6. L'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Méditerranée orientale

32. Le Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, en collaboration avec des partenaires de développement tels que le FNUAP, l'UNICEF, les secrétariats de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et la CESAP ainsi que la Ligue des États arabes, a piloté une initiative visant à améliorer l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Méditerranée orientale, rassemblant trois États membres de la CESAP: l'Afghanistan, le Pakistan et la République islamique d'Iran. À la soixantième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale en octobre 2013, une résolution a été adoptée¹⁹ qui a approuvé une stratégie régionale pour l'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2014-2019)²⁰ fondée sur le Plan stratégique régional pour l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique.

B. Initiatives régionales en Afrique, en Amérique Latine et aux Caraïbes

1. Afrique

33. L'initiative régionale pour l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Afrique est dirigée par un groupe restreint comprenant la CEA (qui assure le secrétariat du groupe), le FNUAP, le HCR, l'UNICEF, la Banque africaine de développement, l'Union africaine et Plan international. Convoquée pour la première fois en 2010, la Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil a depuis lors été constituée en tant que conférence intergouvernementale biennale placée sous les auspices de l'Union africaine.

34. Le Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits et d'établissement des statistiques de l'état civil²¹, qui a été approuvé en 2012 à la deuxième Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil et qui est mis en œuvre dans le cadre du Plan régional à moyen terme pour 2010-2015²², favorise une approche multisectorielle intégrée pour l'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil dans les pays d'Afrique et s'emploie à mettre à la disposition de ces pays les ressources disponibles dans la région, telles que les centres d'expertise technique et des manuels et directives. Appuyant cette initiative, le sixième Symposium africain sur le développement de la statistique a recommandé en 2010 que l'on privilégie désormais l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil de préférence aux recensements²³. La troisième Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil se tiendra en Côte d'Ivoire en 2015.

¹⁹ EM/RC60/R.7. Disponible à: http://applications.emro.who.int/docs/RC60_Resolutions_2013_R7_15140_EN.pdf.

²⁰ EM/RC60/10. Disponible à: http://applications.emro.who.int/docs/RC_Tech_paper_2013_10_15084_EN.pdf.

²¹ E/ECA/CMRCR/2/EXP/3.

²² E/ECA/CMRCR/2/EXP/4.

²³ Voir: www.statssa.gov.za/assd2010/Website%20material/6th%20ASSD%20Resolutions.pdf.

2. Amérique latine et Caraïbes

35. Il existe en Amérique latine et aux Caraïbes plusieurs initiatives concernant l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil. En 2006, l'Organisation des États américains (OEA), la Banque interaméricaine de développement et l'UNICEF ont fondé une alliance qui a pour objectif l'enregistrement universel des naissances dans la région à l'horizon 2015, et qui a abouti en 2007 au lancement du Programme interaméricain d'enregistrement universel de l'état civil et du droit à l'identité²⁴. À l'appui de ce programme, l'OEA a institué le Programme d'universalisation de l'identité civile dans les Amériques, qui aide depuis lors les pays à agir contre le sous-enregistrement. Une Conférence ministérielle régionale prévue pour 2015 devrait faire le point des résultats obtenus.

36. La Banque interaméricaine de développement finance des projets d'enregistrement des faits d'état civil et de gestion de l'identité depuis plus de dix ans, lesquels sont souvent conçus pour améliorer l'interopérabilité entre les registres de l'état civil et les bases de données statistiques et permettre ainsi d'obtenir des statistiques complètes et à jour de l'état civil. Simultanément, l'Organisation panaméricaine de la santé met en œuvre depuis 2008 le Plan régional d'action pour le renforcement des statistiques de l'état civil et de la santé²⁵ dans le cadre d'une action plus générale de renforcement des systèmes d'information sanitaire.

C. Initiatives mondiales

1. Le programme de développement pour l'après-2015

37. Il est largement reconnu que l'absence de progrès dans l'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil a porté préjudice à la réalisation et au suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement, et qu'il faut, à titre prioritaire, rectifier cet état de choses dans le programme de développement pour l'après-2015^{26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33}.

²⁴ « Programme interaméricain d'enregistrement universel de l'état civil et du droit à l'identité ». Disponible à l'adresse: http://www.unicef.org/barbados/spmapping/Planning/Regional/CP/2007_OAS_Resolution_birth_registration.doc.

²⁵ « Programme régional d'action pour le renforcement des statistiques de l'état civil et de la santé » (CE48/9 (anglais)). Disponible à l'adresse: www.paho.org/English/GOV/CD/cd48-09-e.pdf

²⁶ E/CN.3/2014/15.

²⁷ Philip W. Setel et al., « *A scandal of invisibility: making everyone count by counting everyone* », The Lancet, 2007.

²⁸ Nations Unies, Projet du Millénaire: Monitoring Goals 4 and 5: targets and indicators. Disponible à l'adresse: www.unmillenniumproject.org/documents/maternalchild-chapters5-7.pdf.

²⁹ Le monde que nous voulons, « La santé dans le programme de développement pour l'après-2015: rapport de la consultation thématique mondiale sur la santé », disponible à l'adresse: www.worldwewant2015.org/file/337378/download/366802.

³⁰ Banque mondiale et Organisation mondiale de la santé, *Global Civil Registration and Vital Statistics, Scaling up Investment Plan 2015-2024*, Washington, D.C., Groupe de la Banque mondiale, 2014.

³¹ Data2x. « Civil Registration, Vital Statistics and Gender ». Disponible à l'adresse: http://data2x.org/wp-content/uploads/2014/10/Data_2X_Gender_Dimensions_of_CRVS.pdf.

³² Groupe de pilotage pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, *Réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, Recommandations du Groupe de pilotage pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, juin 2008*, New York, 2008. Disponible à l'adresse:

38. Faute de systèmes universels et fiables d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil, des dizaines de millions de personnes dans le monde se trouvent dépourvues d'identité juridique. De même, les statistiques utilisées pour suivre les progrès du développement, en particulier en ce qui concerne la mortalité maternelle et infantile, et les indicateurs par habitant n'ont pas été aussi exacts, complets ou à jour qu'ils auraient pu l'être s'ils avaient été calculés à partir de données de l'état civil de la plus haute qualité.

39. La communauté internationale a réagi à la nécessité de tirer d'utiles leçons de l'expérience acquise avec les Objectifs du Millénaire pour le développement. Une cible spécifique sur l'identité juridique et l'enregistrement des naissances a été inscrite dans le rapport de 2013 du Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015³⁴. Cette même cible a été ultérieurement incluse dans la proposition que le Groupe de travail ouvert sur les Objectifs de développement durable a présentée en juin 2014 à l'Assemblée générale³⁵. De même, l'appel à une « nouvelle révolution des données », présenté tout d'abord dans le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau, a suscité dans les milieux statistiques et chez les spécialistes du développement un débat en faveur d'une réorientation transformatrice privilégiant l'investissement dans les sources de données administratives telles que les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil, ainsi que l'utilisation de ces sources à des fins statistiques. Un argument clef pour cette réorientation serait la nécessité de localiser et de désagréger les données conformément au principe « ne laisser personne de côté ». Dans ce même esprit, la proposition du Groupe de travail ouvert prévoyait un renforcement des systèmes statistiques nationaux des pays en développement en tant qu'élément du programme suggéré de mise en œuvre.

2. Santé

40. La quasi-totalité des naissances et des décès faisant intervenir un contact avec le secteur de la santé, que ce soit dans un hôpital ou par l'intermédiaire d'un agent de santé communautaire, ce secteur est amené à jouer un rôle de premier plan dans l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil. Dans les pays développés eux-mêmes, où l'enregistrement des faits d'état civil est universel, il est rare que les statistiques annuelles des principales causes de décès puissent être publiées en un an. Le secteur de la santé a reconnu par ailleurs l'intérêt de l'enregistrement des faits d'état civil et des systèmes d'identification pour la mise en place d'une couverture de santé universelle. Ce secteur de la santé est donc l'un des principaux moteurs du mouvement qui s'amplifie à l'échelle mondiale en faveur de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil.

41. Face à la nécessité d'améliorer considérablement l'exactitude, la complétude et l'actualité des données de la mortalité, qui peuvent être localisées et désagrégées selon différentes modalités utiles, le secteur de la santé a été au tout premier rang de l'action nationale et internationale tendant à donner une plus grande priorité à l'amélioration des systèmes d'enregistrement

www.mdgafrica.org/pdf/MDG%20Africa%20Steering%20Group%20Recommendations%20-%20English%20-%20HighRes.pdf.

³³ E/ECA/STATCOM/3/13.

³⁴ Voir: Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015, « A New Global Partnership: Eradicate poverty and transform economies through sustainable development », New York, 2013. Disponible à l'adresse: www.post2015hlp.org/wp-content/uploads/2013/05/UN-Report.pdf.

³⁵ A/68/970.

des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil et à l'établissement de liaisons avec les systèmes d'information sanitaire. L'OMS et d'autres partenaires de développement, comme les centres pour le contrôle et la prévention des maladies et le Centre de connaissances sur les systèmes d'information sanitaire de l'Université de Queensland, s'emploient à développer et à encourager l'application de normes internationales pour la certification des causes de décès, notamment le système de codage de la Classification internationale des maladies, l'autopsie verbale et le formulaire international du certificat médical de la cause de décès, ainsi qu'à mettre au point des approches et instruments novateurs à l'appui de l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil.

42. Considérant les lacunes de l'information sur la mortalité maternelle et infantile dans de nombreux pays en développement, la Commission de l'information et de la responsabilisation en matière de santé de la femme et de l'enfant, qui a été créée en 2010 par le Secrétaire général, a fait de l'amélioration de l'enregistrement et des statistiques de l'état civil l'une de ses 10 recommandations³⁶. De ce fait, des fonds ont été mis à la disposition de 75 pays prioritaires³⁷ afin qu'ils entreprennent des activités pour améliorer les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil, par exemple en procédant à une évaluation générale. Le Réseau de métrologie sanitaire, qui existait à l'époque, a dirigé une action mondiale de promotion, qui a notamment favorisé l'organisation du premier Sommet mondial sur l'enregistrement des actes d'état civil et leurs systèmes statistiques, tenu à Bangkok en avril 2013. Il y a lieu de mentionner également dans ce contexte l'initiative « Chaque femme, chaque enfant », qui a été lancée en 2010 par le Secrétaire général pour mobiliser l'action internationale et nationale face aux principaux problèmes de santé des femmes et des enfants.

3. L'enregistrement des naissances

43. « Chacun a le droit à la reconnaissance en tout lieu de sa personnalité juridique »: c'est en ces termes que la Déclaration universelle des droits de l'homme proclame le droit fondamental à une identité juridique³⁸. Reconnaisant que l'enregistrement des naissances constitue le point de départ permettant d'établir l'identité juridique et d'obtenir la réalisation d'autres droits tels que la nationalité ou l'accès aux soins de santé et à l'éducation, la Convention relative aux droits de l'enfant³⁹ impose aux États parties d'enregistrer l'enfant immédiatement après sa naissance. Le Conseil des droits de l'homme a adopté plusieurs résolutions réaffirmant l'importance de l'enregistrement universel des naissances, dont la plus récente date d'avril 2013⁴⁰ et place pour la première fois l'enregistrement des naissances au sein d'un système plus vaste d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil.

44. L'UNICEF et d'autres organisations de défense des droits de l'enfant, comme Plan International et Word Vision International, se sont attaqués avec

³⁶ Voir « Translating the Recommendations into action – Workplan ». Disponible à l'adresse: www.who.int/entity/woman_child_accountability/resources/Workplan_postCommission_final_20110921.pdf?ua=1.

³⁷ De ces 75 pays, 20 se trouvent dans la région Asie-Pacifique: Afghanistan; Azerbaïdjan; Bangladesh; Cambodge; Chine; Îles Salomon; Inde; Indonésie; Kirghizistan; Myanmar; Népal; Ouzbékistan; Pakistan; Papouasie-Nouvelle-Guinée; Philippines; République démocratique populaire lao; République populaire démocratique de Corée; Tadjikistan; Turkménistan et Viet Nam.

³⁸ Résolution 217A (III) de l'Assemblée générale.

³⁹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1577, n° 27531.

⁴⁰ Conseil des droits de l'homme, résolution 22/7 (A/HRC/RES/22/7).

grand succès aux problèmes du sous-enregistrement des enfants. Leur action a comporté des campagnes pour l'enregistrement des naissances orientées vers les collectivités et les ménages, l'élaboration et la publication de directives techniques pour l'enregistrement des naissances, un appui aux enquêtes nationales et internationales sur la question, l'exercice de pressions en faveur de modifications de la législation, l'organisation de campagnes de sensibilisation ou encore un appui à de telles activités et une assistance technique pour l'amélioration de la couverture de l'enregistrement des naissances par le renforcement du système d'enregistrements des faits d'état civil, notamment grâce à des innovations telles que l'enregistrement mobile. Utilisant son système d'enquêtes en grappes à indicateurs multiples et d'autres sources de données telles que les enquêtes démographiques et de santé ou les recensements de la population et de l'habitation, l'UNICEF a également joué un rôle crucial pour appeler l'attention sur la question et pour lancer un mouvement en faveur du changement en publiant des statistiques et rapports sur la couverture de l'enregistrement des naissances et sur le nombre des enfants possédant un certificat de naissance.

45. Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a été à l'avant-garde des démarches faites pour améliorer l'enregistrement des naissances dans les pays où son organisation exerce ses activités, notamment en faveur des réfugiés, des personnes déplacées et des personnes apatrides, afin de faciliter des solutions durables. Dans les cas d'apatridie, des documents indiquant par exemple le lieu de naissance, la nationalité des parents ou la preuve du mariage peuvent jouer un rôle important pour étayer une demande de nationalité. Dans les situations d'urgence, les systèmes d'enregistrement peuvent faciliter l'intervention humanitaire, notamment aider à déterminer le sort des personnes et permettre l'apport d'une aide financière temporaire. De la même manière, dans certaines régions du monde comptant un nombre important de réfugiés dans des camps, il est nécessaire de posséder des statistiques de l'état civil pour pouvoir suivre la dynamique et la mortalité de ces populations. Reconnaisant qu'il importe d'améliorer l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil pour lui permettre de s'acquitter de son mandat, le Comité exécutif du Haut Commissariat a adopté sa première conclusion sur l'enregistrement de l'état civil en octobre 2013⁴¹.

4. Statistiques de l'état civil

46. Les milieux statistiques reconnaissent depuis longtemps que les données provenant de systèmes fiables d'enregistrement des faits d'état civil constituent la meilleure source de statistiques officielles de l'état civil. Les Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil ont été adoptés initialement par la Commission de statistique des Nations Unies en 1953, puis révisés en 1973, 1999 et 2014. Depuis 1991, la Division de statistique de l'ONU, qui publie ces Principes et recommandations, est également responsable quant au fond de la coordination du Programme international visant à accélérer l'amélioration des systèmes d'établissement des statistiques de l'état civil et d'enregistrement des faits d'état civil, ses activités à ce titre comprenant l'élaboration de manuels et directives techniques. Notant l'intérêt porté récemment à l'enregistrement des faits d'état civil et aux statistiques de l'état civil, la Division de statistique a créé en 2014 le Groupe mondial sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil afin de coordonner l'action menée dans ce domaine à l'échelon

⁴¹ Voir A/AC/96/1132, chap. III, sect. A.

international⁴².

47. Dans le cadre de leur mandat pour l'amélioration des données concernant la population et le développement, le FNUAP et les bureaux nationaux de statistique des pays développés tels que ceux de l'Australie, de la République de Corée et de la Norvège ont apporté une assistance technique particulièrement utile pour aider les pays à établir des statistiques de l'état civil à partir des données administratives de l'enregistrement.

48. Au quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, tenu à Busan (République de Corée) en 2011, le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) a présenté le Plan d'action de Busan pour la statistique⁴³, qui invitait les pays à remédier aux insuffisances de leurs systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil. Dans son rôle de chef de file de la promotion mondiale des statistiques, PARIS21 a suscité une demande pour l'inclusion de l'enregistrement et des statistiques de l'état civil dans la révolution des données.

5. Gestion de l'identité

49. La gestion de l'identité, qui utilise l'enregistrement de l'état civil par l'intermédiaire de bases de données avancées sur la population et permet la vérification de l'identité au moyen de caractéristiques uniques telles que le numéro d'identité ou les données biométriques, présente de plus en plus d'intérêt pour les États membres désireux d'utiliser les données de l'enregistrement pour l'administration publique et la fourniture de services ainsi que pour l'administration en ligne. En outre, tous les gouvernements ont accepté de produire des documents de voyage lisibles à la machine d'ici à novembre 2015⁴⁴. Le Gouvernement de la République de Corée, la Banque interaméricaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque africaine de développement ont organisé en septembre 2014 la première Conférence internationale sur la gestion des identités⁴⁵.

6. Financement

50. En mai 2014, à l'issue de consultations approfondies avec les gouvernements, partenaires de développement et donateurs, la Banque mondiale et l'OMS ont publié le Plan mondial pour l'intensification de l'investissement dans l'enregistrement et les statistiques de l'état civil 2015-2024⁴⁶. Ce plan contient les objectifs à atteindre d'ici à 2030 en matière d'enregistrement universel des naissances, décès, mariages et autres faits d'état civil, y compris la cause du décès, et l'accès à la preuve juridique de l'enregistrement pour tous les individus. Pour atteindre cet objectif dans 73 des 75 pays prioritaires de la Commission de l'information et de la

⁴² On trouvera des informations supplémentaires au sujet du Groupe mondial sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil à l'adresse: <http://unstats.un.org/unsd/Demographic/CRVS/GlobalCRVS.html>

⁴³ Partenariat statistique au service du développement au 21^e siècle, « les statistiques pour des résultats, la redevabilité et la transparence: Plan d'action de Busan pour la statistique », Paris, 2011. Disponible à l'adresse: http://www.paris21.org/sites/default/files/Busanactionplan_nov2011.pdf.

⁴⁴ Organisation de l'aviation civile internationale, annexe 9 à la Convention relative à l'aviation civile internationale, Facilitation, chap. 3, sect. D, para. 30.10.1.

⁴⁵ « Première Conférence internationale sur la gestion des identités – Déclaration de Séoul ». Disponible à l'adresse: http://unstats.un.org/unsd/Demographic/CRVS/Global_CRVS_Docs/news/Seoul_Statement_EN_G.pdf.

⁴⁶ Groupe de Banque mondiale et Organisation mondiale de la santé, Global Civil Registration and Vital Statistics, *Scaling up Investment Plan 2015-2024*, 2014.

responsabilisation en matière de santé de la femme et de l'enfant, il faudrait, d'après les estimations du plan, un investissement de 3,82 milliards de dollars, ce qui représente, déduction faite des apports internes, un manque à combler de 1,99 milliard de dollars, soit 199 millions de dollars par an.

51. En mai 2014, le Gouvernement canadien a accueilli le Sommet intitulé « Sauver chaque femme, chaque enfant: un objectif à notre portée » au cours duquel il a relancé l'Initiative de Muskoka⁴⁷ (2010) en faveur de la santé des femmes et des enfants en annonçant un engagement de 3,5 milliards de dollars sur une période de cinq ans pour l'amélioration de la santé maternelle et infantile, y compris des investissements dans l'enregistrement et les statistiques de l'état civil.

52. Parallèlement à l'Assemblée générale, en septembre 2014, le Groupe de la Banque mondiale, les Gouvernements du Canada, des États-Unis d'Amérique et de la Norvège ont annoncé la création d'un Mécanisme de financement mondial à l'appui de l'initiative « Chaque femme, chaque enfant »⁴⁸, qui recevrait des contributions initiales de 400 millions de dollars du Gouvernement norvégien et de 200 millions de dollars du Gouvernement canadien, lesquelles devraient permettre d'obtenir jusqu'à 3,2 milliards de dollars de financement par l'intermédiaire de l'Association internationale de développement du Groupe de la Banque mondiale. Il était précisé dans l'annonce que le Mécanisme mondial de financement serait orienté notamment vers l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil, à l'appui des objectifs du Plan mondial pour l'intensification de l'investissement dans l'enregistrement et les statistiques de l'état civil 2015-2024.

IV. Conclusion

53. Le présent document insiste particulièrement sur deux points: tout d'abord, il est urgent d'améliorer l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique; deuxièmement, il existe un intérêt important pour cette question, qui doit être exploité aux niveaux national, régional et mondial. Le facteur clef du succès du cadre d'action régional sur l'enregistrement et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique sera l'inscription de la question dans le programme de développement pour l'après-2015, jointe à l'obtention des moyens de financement qui ne sont pas encore disponibles.

54. Pour atteindre les objectifs du cadre d'action régional il est nécessaire d'assurer une approche cohérente entre les diverses initiatives mises en œuvre pour améliorer l'enregistrement et les statistiques de l'état civil, ce qui se traduira par des résultats plus efficaces et plus durables au niveau des pays.

55. Les membres et membres associés sont invités:

(a) À prendre en considération l'information présentée ici lorsqu'ils s'emploient à appliquer le cadre d'action régional;

(b) À présenter des orientations assurant une approche régionale cohérente de l'amélioration de l'enregistrement et des statistiques de l'état civil au cours de la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement et des statistiques

⁴⁷ www.nsi-ins.ca/wp-content/uploads/2014/05/Muskoka-Final.pdf.

⁴⁸ Mécanisme de financement mondial à l'appui de l'initiative « Chaque femme, chaque enfant ». Disponible à l'adresse: <http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/HDN/Health/GFFExecutiveSummaryFINAL.pdf>.

de l'état civil pour 2015-2024 afin d'obtenir le maximum de résultats à l'échelon national.

Annexe

Tableau 1
Couverture de l'enregistrement des naissances et des décès en Asie

Pays ou zone	Couverture de l'enregistrement des naissances		Couverture de l'enregistrement des décès	
	Naissances enregistrées	Année du rapport le plus récent	Décès enregistrés	Année du rapport le plus récent
Afghanistan	.. ^a		..	
Arménie	≥90%	2010	100%	1994
Azerbaïdjan	99%	1994	≥90%	2001
Bangladesh	..		<90%	1997
Bhoutan	
Brunei Darussalam	75-89%	2003	75-89%	2003
Cambodge	
Chine ^b	90%	1994	90%	1994
Fédération de Russie	≥90%	2010	≥90%	2010
Géorgie	≥90%	2001	≥90%	2000
Hong Kong (Chine)	≥90%	2011	≥90%	2011
Inde ^c	53%	1994	48%	1994
Indonésie	60-70%	1993	60-70%	1993
Iran (République islamique d')	≥90%	2009	≥90%	2009
Japon	≥90%	2012	≥90%	2012
Kazakhstan	≥90%	2000	≥90%	2001
Kirghizistan	≥90%	2012	≥90%	2012
Macao (Chine)	≥90%	2012	≥90%	2012
Malaisie	≥90%	2012	≥90%	2012
Maldives	≥90%	2001	≥90%	2001
Mongolie	100%	1994	100%	1994
Myanmar	90%	1994	90%	1994
Ouzbékistan	≥90%	2001	≥90%	2001
Népal	24%	1994	9%	1994
Pakistan	35%	1994	35%	1994
Philippines	75-89%	2002	50-74%	2002
République de Corée	≥90%	2011	≥90%	2012
République démocratique populaire lao	
République populaire démocratique de Corée	
Singapour	≥90%	2012	≥90%	2012
Sri Lanka	≥90%	2009	≥90%	2009
Tadjikistan	≥90%	2009	75-89%	2009
Thaïlande	70%	1994	60%	1994
Timor-Leste	
Turquie	≥90%	2010	75-89%	2010
Turkménistan	≥90%	1998	≥90%	1998
Viet Nam	<90%	1993	..	

Source: Division de statistique de l'ONU. Couverture de l'enregistrement des naissances et des décès, à partir de sources primaires seulement. Mise à jour: août 2012. Disponible à l'adresse: http://unstats.un.org/unsd/demographic/CRVS/CR_coverage.htm.

^a .. = non disponible.

- ^b Les chiffres se rapportent à la couverture de l'enregistrement des faits d'état civil et non des statistiques de l'état civil, le pays ne traitant par les registres de l'état civil à des fins statistiques.
- ^c Les chiffres se rapportent à la couverture des statistiques de l'état civil obtenues à partir des registres de l'état civil même si les statistiques publiées sont issues d'un système de double enregistrement.

Tableau 2
Couverture de l'enregistrement des naissances et des décès dans le Pacifique

Pays ou zone	Couverture de l'enregistrement des naissances		Couverture de l'enregistrement des décès	
	Naissances enregistrées	Année du rapport le plus récent	Décès enregistrés	Année du rapport le plus récent
Australie	≥90%	2012	≥90%	2012
Fidji	≥90%	1999	97%	1994
Guam	≥90%	2003	≥90%	2003
Îles Cook	≥90%	1999	98%	1994
Îles Mariannes du Nord	<90%	1989	<90%	1989
Îles Marshall	≥90%	2001	≥90%	2001
Îles Salomon	75%	1994	75%	1994
Kiribati	70%	1994	60%	1994
Micronésie (États fédérés de)	.. ^a		..	
Nauru	≥90%	1995	≥90%	1995
Nioué	100%	1994	100%	1994
Nouvelle-Calédonie	≥90%	1999	≥90%	1999
Nouvelle-Zélande	≥90%	2012	≥90%	2012
Palaos	<90%	1999	<90%	1999
Papouasie-Nouvelle-Guinée	50-74%	2004	50-74%	2004
Polynésie française	<90%	1994	<90%	1994
Samoa	<90%	1996	<90%	1998
Samoa américaines	≥90%	1993	≥90%	1993
Tonga	95%	1994	90%	1994
Tuvalu	26%	1994	9%	1994
Vanuatu	40%	1994	30%	1994

Source: Division de statistique de l'ONU. Couverture de l'enregistrement des naissances et des décès, à partir de sources primaires seulement. Mise à jour: août 2012. Disponible à l'adresse: http://unstats.un.org/unsd/demographic/CRVS/CR_coverage.htm.

^a .. = non disponible.